

## CONCOURS DES BOURSES DE LA FONDATION DE L'UQAM CONDITIONS GÉNÉRALES ET DIRECTIVES

RIBÉ : Répertoire institutionnel des bourses d'études

### CONDITIONS GÉNÉRALES DU CONCOURS

#### NOUVEAU !

Les étudiants peuvent poser leur candidature à toutes les bourses auxquelles ils sont admissibles! La limite de 6 bourses par concours a été supprimée.

#### Admissibilité au concours

1. À l'exception des étudiants libres et des étudiants inscrits en propédeutique, tout étudiant inscrit et payant des frais de scolarité à l'UQAM sont admissibles au concours des bourses de la Fondation de l'UQAM.
2. Les étudiants en cotutelle sont également admissibles.

#### Dossier de candidature

1. Les dossiers de candidature déposés sont la propriété de l'UQAM. Les informations contenues demeurent confidentielles et ne servent qu'à la sélection des boursiers pour le présent concours de bourses;
2. Tout étudiant ayant déposé un dossier de candidature reçoit une réponse dans son courriel UQAM. Les résultats du concours d'automne sont envoyés en décembre et ceux d'hiver, en avril;
3. L'UQAM transmet à la Fondation de l'UQAM les informations suivantes concernant les boursiers : code permanent, nom, prénom, courriel UQAM, adresse postale, numéro de téléphone, numéro d'assurance sociale ou numéro de passeport, pays d'origine, date d'expiration du permis d'études, matricule d'employé UQAM, cycle d'études, faculté et programme d'études.

#### Attribution des bourses

1. Un boursier peut cumuler un maximum de 2 bourses par concours. Les candidats retenus pour plus de deux bourses reçoivent les montants les plus élevés;
2. Nonobstant la règle générale de cumul, les règles d'attribution particulières aux bourses du concours ont préséance sur les conditions générales;
3. Toute modification ou annulation de l'offre de bourses peut être effectuée sans préavis;
4. La Fondation de l'UQAM n'est pas assujettie à la Loi sur l'accès à l'information des organismes publics.

## MARCHE À SUIVRE

### 1<sup>re</sup> Étape - Accédez au [Répertoire institutionnel des bourses d'études \(RIBÉ\)](#).

Vous avez besoin de votre code permanent de l'UQAM et de votre NIP.

### 2<sup>e</sup> Étape - Validez votre profil

Lors du premier accès au RIBÉ à chacun des trimestres, vous devez valider votre profil. Au moment du dépôt de votre dossier de candidature, le RIBÉ produira un document PDF à partir de données extraites du profil. Il sera joint à votre dossier.

- Complétez toutes les sections du profil **qui vous concernent**.
- Assurez-vous que les informations qui sont présentes dans la section « Dossier académique » sont exactes, sinon, communiquez avec le Registrariat.
- Assurez-vous que votre **numéro d'assurance sociale** est présent, sinon, ajoutez-le.
- Si vous êtes un **étudiant étranger**, vous devez fournir votre numéro de passeport.
- Si vous déclarez des **études universitaires hors UQAM**, vous devez joindre les relevés de notes correspondants. Allez à la section [ÉTUDES UNIVERSITAIRES HORS UQAM](#) pour tous les détails.
- Complétez la section « Situation financière », si vous désirez postuler à des bourses de soutien financier. Lire la section [SITUATION FINANCIÈRE DE L'ÉTUDIANT](#) pour des conseils.

Une fois votre profil complété, cliquez sur le bouton « **Valider mon profil** ».

### 3<sup>e</sup> Étape - Recherchez des bourses de la Fondation de l'UQAM

Effectuez une recherche par critères.

- Organisme : Fondation de l'UQAM
- Date limite : Par trimestre-année : H2017
- Faculté-école :
- Niveau d'études :
- Régime d'études :
- Statut au Canada :

Vous obtenez la liste des bourses auxquelles vous pourriez être admissibles. Pour obtenir des informations sur les bourses, cliquez sur leur numéro.

### 4<sup>e</sup> Étape - Constituez votre dossier de candidature

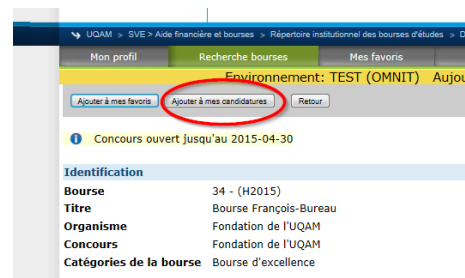
Assurez-vous que vous répondez aux conditions d'admissibilité; si vous avez des questions, communiquez avec le [Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique \(CSASS\)](#).

Vous pouvez postuler à un maximum de 6 bourses.

Ajoutez des bourses en cliquant sur le bouton « **Ajouter à mes candidatures** » (dans la description de chacune des bourses).

### 5<sup>e</sup> Étape - Joignez les documents requis

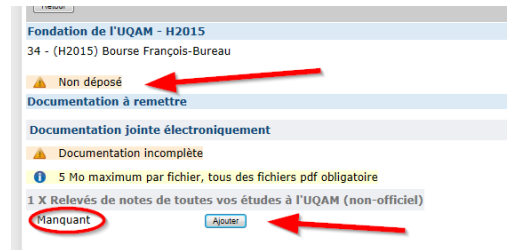
Cliquez sur le bouton « **Compléter dossier candidature** » de l'onglet « Mes candidatures ». Attention, ce bouton ne s'affichera pas si vous avez ajouté plus de six bourses pour le même concours.



Accédez au sommaire des postulations et à la liste des documents que vous devez soumettre pour le concours de bourses en cours.

Remarquez que votre dossier de candidature n'est pas encore déposé.

Téléversez les documents attendus en cliquant sur le bouton « Ajouter », puis « Parcourir ». Les documents doivent être en format PDF et ne pas dépasser la taille de cinq méga-octets (5 Mo).



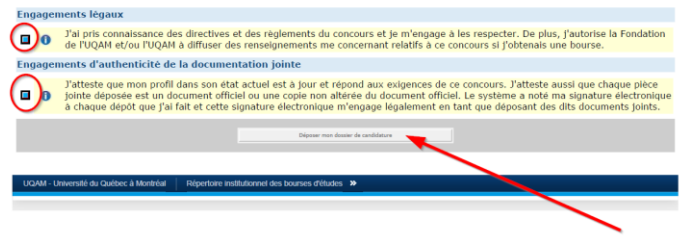
Au besoin, consultez nos compléments d'information :

- [NUMÉRISATION DES DOCUMENTS](#);
- [LETTRES DE RECOMMANDATION ET DE MOTIVATION](#);
- [INFORMATION SUR LE FORMULAIRE D'ÉVALUATION](#) (pour les cycles supérieurs).

## 6<sup>e</sup> Étape - Déposez votre dossier de candidature

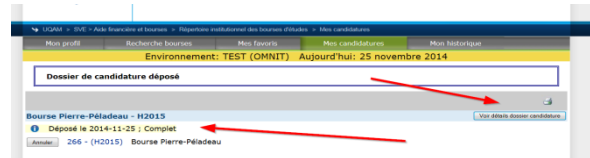
Une fois tous vos documents joints, vous êtes automatiquement dirigé vers la page du dépôt de votre dossier de candidature.

Acceptez les engagements légaux, au bas de la page, en cochant les cases correspondantes; Cliquez sur le bouton « **Déposer mon dossier de candidature** »;



Si votre dossier requiert un document physique (CD, œuvres, etc.), lorsque vous aurez joint le dernier document numérique attendu, un message apparaîtra à l'écran vous demandant de vous présenter au **Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique** afin de déposer votre document physique et finaliser le dépôt de votre candidature.

**Après avoir déposé votre dossier**, vous serez dirigé vers la page « Mes candidatures », où vous pourrez constater l'état de votre dossier et la date du dépôt, visualiser les détails de votre dossier de candidature ou annuler vos postulations.



## APRÈS LE DÉPÔT DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

L'équipe des bourses d'études du Centre des services d'accueil et de soutien socioéconomique validera vos postulations.

- Après vérifications, si vous n'êtes pas admissible à une bourse, votre postulation sera annulée et un courriel sera envoyé à votre adresse courriel UQAM pour vous en informer. Il vous sera alors possible de la remplacer par une autre, et ce, tant que le concours sera ouvert. Si vous ajoutez une bourse, vous devrez déposer à nouveau votre dossier de candidature (allez à étape 6). Il est possible que vous ayez à ajouter un document.
- Après vérifications, si l'un des documents constituant votre dossier de candidature n'est pas conforme aux exigences, un courriel vous sera envoyé pour vous en informer. Vous aurez la responsabilité de le remplacer d'ici la fermeture du concours, sans quoi la postulation à cette bourse sera annulée.